






5.00 crédits	45.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Bosmans Hilde ; Hiligsmann Philippe ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Ce cours aborde la grammaire et la prononciation du néerlandais sous un angle à la fois descriptif et prescriptif. Sont abordés#:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les principes régissant la prononciation du néerlandais, en particulier l'accent de phrase, l'accent de mot, l'assimilation et les sons typiques du néerlandais. 2. La description détaillée des règles qui régissent l'ordre et la forme des mots en néerlandais. 3. L'analyse grammaticale de la phrase et ses constituants. 4. Les liens entre l'ordre des mots et l'accent de phrase.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Appliquer les règles de base du néerlandais dans des exercices. 2 Reconnaître et exploiter les spécificités du néerlandais écrit et oral. 3 Définir les notions de base et les illustrer au travers d'exemples. 4 Utiliser les outils nécessaires pour comprendre, décrire et produire des énoncés écrits et oraux corrects en néerlandais. 5 Comprendre et pouvoir expliquer un article scientifique simple sur un aspect linguistique du néerlandais <p>Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maîtrise des compétences et acquis des programmes de l'Ecole de langues et lettres suivants: 1.4, 1.6, 2.6, 5.6, 6.6.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation porte tant sur un "savoir-faire théorique" que sur un "savoir-faire grammatical". Examen écrit en janvier (examen écrit : 1/2 de la note finale ; maîtrise du code [correction de la langue écrite] : 1/2 de la note finale), examen écrit et oral en juin et en août (examen écrit : 1/3 de la note finale, examen oral : 1/3 de la note finale, maîtrise du code [correction de la langue à l'écrit et à l'oral] : 1/3 de la note finale).
Méthodes d'enseignement	Approche mixte de cours magistral, exercices et lecture d'articles scientifiques adaptés au niveau des étudiant-es.
Contenu	<p>Le cours se fixe pour objectif de soutenir le processus d'acquisition de la grammaire et de la phonétique du néerlandais. Il comporte trois parties distinctes mais interconnectées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une introduction à la prononciation du néerlandais, en particulier l'accent de phrase, l'accent de mot, l'assimilation et les sons typiques du néerlandais, par le biais d'une approche contrastive afin de conscientiser les étudiant-es aux enjeux communicationnels liés à une bonne maîtrise de la prononciation. • Une introduction aux principes qui régissent l'ordre et la forme des mots en néerlandais, ainsi que les principes d'analyse grammaticale de la phrase et ses constituants. • La troisième partie porte sur les liens entre l'ordre des mots et l'accent de phrase. <p>Par ailleurs, des exercices systématiques seront proposés afin de faciliter la maîtrise de la grammaire et de la prononciation.</p>
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		